



Fédération des Vignerons Indépendants du Lot

12 route du Vignoble
46220 PESCADOIRES

payé 29/04/25
(chèque)

N° de Siret : 44100149200020 N° APE : 9499Z
N° de TVA : FR51 441001492 N° d'accise : 022004Z7901

Téléphone : 05 65 36 57 53

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 14h00 à 17h00 sur rdv uniquement

Monsieur BENOIT AYMARD
CLOS D'AUDHUY
46700 Lacapelle-Cabanac

N° d'accise : FR014912E1099
N° VIF :

CODE CLIENT : AYMB
Facture N° 250360 du 29/04/2025

N°CRA: 25FRG0547001134271910

Page N° 1

Article	Désignation	Quantité unit.	Unité	P.u. HT	Montant HT	Tva
117188	PIONS FISCAUX T.LDV 75 CL	1000,00	UNI	0,0560	56,00	VN

Tva	Libellé	Taux	Base H.T.	Montant
VN	VENTE 20.00 %	20,00	56,00	11,20

Date d'échéance : 29/04/2025 Mode de règlement : Chèques

Coodonnées Bancaires :

Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées - Prayssac
BIC : AGRIFRPP812 / IBAN : FR76 1120 6000 8110 2720 7900 071

Total H.T. 56,00

Net H.T. 56,00

T.V.A. 11,20

Total T.T.C. 67,20

Net à payer 67,20 €

RESERVE DE PROPRIETE : Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au paiement du prix par l'acheteur. Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi du 12 mai 1980).

Les pénalités de retard sont égales au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne, son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 (dix) points de pourcentage (article L441-6 al3 du Code de Commerce modifié par la Loi n°2008-776 du 4 août 2008) ainsi que tout montant prévu aux conditions générales de vente. Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 € sera appliquée afin de couvrir les frais de

Facture N° 250360 du 29/04/2025
Montant **67,20**
Code client AYMB